



ETE 2022

LE JOURNAL DES ARTIGUES







EDITORIAL

Chères Artiguaises, chers Artiguais,

En ce mois de juillet, l'été est bel et bien là. Les vacances scolaires sont en cours, le thermomètre s'affole et, pour beaucoup, les envies d'escapades, ou simplement de repos, n'ont jamais été aussi fortes. A ces aspirations personnelles très légitimes, je souhaiterais y ajouter mon désir profond de faire subsister, plus que jamais, les liens sociaux qui nous unissent, et qui donnent sens à l'attachement que nous portons à notre commune et à ceux qui la composent.

En ces périodes de fortes chaleurs, voire de canicule, nous devons être plus que jamais vigilants à l'égard de nos ainés. Quelques minutes d'attention quotidiennes permettent parfois de prévenir des moments de détresse trop souvent inaudibles.

Dans le même esprit, les plus chanceux qui auront l'opportunité de quitter leur domicile, dans les prochains jours ou prochaines semaines, pour un lieu de villégiature en France ou à l'étranger, seront rassurés s'ils savent pouvoir compter sur des voisins vigilants, en mesure de prévenir de tout évènement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils peuvent être témoins.

Enfin, les informations sur le front de l'épidémie de la Covid-19 ne sont pas bonnes, avec une accélération du nombre des contaminations sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les nouvelles hospitalisations, ainsi que les admissions en services de soins critiques, sont en hausse continue et le nombre de décès dus aux complications médicales augmente également.

Dans ce contexte d'intensification de la circulation du virus et des congés d'été, propices aux regroupements en tous genres, l'application des gestes barrières reste, plus que jamais, essentielle pour limiter la diffusion de l'épidémie et protéger les populations les plus vulnérables.

Je vous souhaite de belles et reposantes vacances.

Jean-Pierre QUET Maire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BERTIN Iris née le 22 mars 2022 DUBIEZ GRIMAUD Peyo né le 01 avril 2022 THOMAS Lucas né le 09 avril 2022 FRANCES Louise née le 21 avril 2022 TOUDIC SEOANE Léandre né le 05 mai 2022

DECES

TAILLEDET Linette épouse CLAVERIN le 31 janvier BROUSSE Christian le 01 juillet

MARIAGE

MIO Cédric & AYALA MARQUEZ Johanna le 29 avril BERTEAU Stéphane & BERNARD Emilie le 07 mai LE CORRE Yves & LEROY Céline le 9 juillet

SECTEUR PASTORAL DE STÉMILION

EGLISE DU SACRE COEUR des Artigues de Lussac

Pour les cérémonies se reporter à l'affiche mise à côté de la porte de l'église dans le cadre.

Abbé RALLION Antoine - 05 57 24 70 81 secretariat-paroisse-saint-emilion@orange.fr.



Paroisses de Saint-Emilion

COMMEMORATION DU 8 MAI



Le 8 mai dernier, en fin de matinée, la commune a commémoré la victoire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Hommage également aux morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire, M. Jean-Pierre Quet, des conseillers municipaux, de pompiers volontaires venus spécialement pour l'occasion, de notre porte drapeau, des institutrices et enfants, ainsi que de notre banda "les Lézards" et des habitants venus nombreux. Merci à Maïssa, élève de notre école qui nous a fait la lecture du texte donné l'association des Anciens Combattants.

Cette belle cérémonie s'est terminée devant la mairie autour du verre de l'amitié mis en musique par la banda.



BUS FRANCE SERVICES

Cette permanence itinérante mise en place par la communauté de communes permet d'informer, guider et accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches administratives grâce au professionnalisme de Bénédicte et Anaïs.

C'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Poste, l'Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre (ONACVG).

Contact 06 73 83 12 56.



CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAIT du conseil municipal du 2 février 2021:

Concernant l'avancement du projet lotissement, début des appels d'offres pour la viabilisation du terrain pour réalisation des travaux en été.

EXTRAIT du conseil municipal du 15 mars 2021:

Réalisation de l'emprunt pour la viabilisation du terrain du lotissement Les Magnolias.

EXTRAIT du conseil municipal du 11 avril 2021:

Vote des budgets et approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, opte pour une augmentation de 1% du foncier.

EXTRAIT du conseil municipal du 23 mai 2021:

Attribution des subventions aux associations.

Demande de subventions pour la voirie route de Bechereau et pour les fenêtres de la classe des CP/CE1.

Après délibération, la publicité des actes de la commune continuera de se faire par affichage et sur le site de la mairie.

Tous les comptes-rendus et les délibérations sont à retrouver sur notre site internet: mairie-lesartiques de lussac.fr

FÊTE DE LA PENTECÔTE

LA FÊTE DES ARTIGUES BAT SON PLEIN!

Cette année, après 2 années blanches, nos fêtes de la Pentecôte ont fait leur grand retour du 4 au 6 juin dernier. Un beau week-end complet d'animations qui a remporté un franc succès et a permis à toutes et de tous de se retrouver pour des festivités avec la participation des forains, toujours fidèles au rendez-vous, du club de foot (tournois, vide-greniers), du club de l' amitié (concours de belote), des foodtrucks (Pizza'yolo et Troca Mex) et de la Banda Les Lézards.

Un superbe feu d'artifice est venu clôturer la dernière soirée du dimanche et le traditionnel verre de l'amitié a été offert par la municipalité le dernier jour.

De belles fêtes réussies, pour leur grand retour, avec une forte participation des habitants de notre village et des villages alentour!





BIENVIVRE ENSEMBLE

LE VILLAGE N'EST PAS UNE DECHARGE!

Nous voyons encore beaucoup trop de déchets partout dans le village!

Pour RAPPEL:

Il est interdit de jeter tout type d'ordures sur la voie publique.

- -Éviter de jeter ses déchets partout ! Notamment au niveau du City stade, des haies le long de la cité et dans les massifs. Des poubelles sont mises à disposition.
- -Ne pas jeter les masques de protection sur la voie publique.
- Ne pas décharger toutes sortes d'ordures au niveau des containers.
- La déchetterie est faite pour cela!



Les décharges sauvages sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, et 3 000 € en cas de récidive.

<u>L'article L5 141-3 du code de l'environnement confère au maire le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets.</u>



Si vous êtes propriétaire d'un animal de compagnie, chien ou chat, vous avez des obligations vis-à-vis de votre animal.

La première consiste à l'identifier, car un animal trouvé non identifié est considéré comme "en état de divagation" et conduit à la fourrière.

La loi est très claire à ce sujet : vous devez garder la parfaite maîtrise de votre chien ou de votre chat et ne pas perdre sa surveillance.

Pour les chiens et selon l'article L211-23 du Code Rural, ils sont considérés en état de divagation à partir du moment où ils ne sont plus sous la surveillance du maître, où se trouve hors de portée de voix de celui-ci (ou de la personne qui en a la garde) ou encore si l'éloignement du maître dépasse les 100 mètres.



Concernant les chats, ils sont considérés en état de divagation s'ils sont trouvés non identifiés à une distance de plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile du propriétaire. Tout chat qui n'est pas connu et saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui se verra emmené en fourrière.

<u>L'article R 622.2 du code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2ème classe soit 150 €).</u>

Si vous trouvez un animal errant, vous devez contacter la mairie qui vous expliquera les démarches à suivre.

Nuisance sonores:

L'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 du préfet de la Gironde stipule dans ses articles 5 et 6 que le bruit généré par les travaux de jardinage ou de bricolage n'est autorisé que de :

- 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.
- Les nuisances sonores qui interviennent entre 22h et 7h du matin sont considérées comme du **tapage nocturne**!







RESPECTONS NOTRE VILLAGE ET NOS VOISINS!

DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE

L'école des Artigues est passée à la télé:

Une équipe de France 3 Nouvelle-Aquitaine était en tournage mardi 12 avril dans notre école Rosa Bonheur.

Un sujet sur les enseignants auquel a participé la classe de notre directrice Eva Chain.

Le reportage a été diffusé jeudi 14 avril sur France 3 à 18h30.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu voir le reportage lors de sa diffusion il est possible de le visionner sur la chaîne YouTube de France 3 Aquitaine, sur le

lien suivant: https://youtu.be/4gY7uToA2i4









Ce projet a été mené avec la collaboration de la Communauté des Communes du Grand Saint-Emilionnais dans le cadre du parcours éducatif et artistique. La remise du prix s'est déroulée lors de l'ouverture du BIOTOPE festival jeudi 9 juin dernier à la salle des Dominicains à St Emilion. Tous les enfants de la CDC ont chanté en chœur une chanson sur le thème "sauver notre planète" accompagnés par la Cie Betty Blues. Bravo à tous et particulièrement aux CE1 de

la classe de maîtresse Régine.





Le projet "SAVOIR ROULER A VELO":

Cette année, la directrice et les enseignantes ont adhéré au programme "savoir rouler à vélo". Ce programme, lancé par le Gouvernement, propose aux 6-11 ans de suivre une formation répartie en 3 étapes et encadrée par le comité départemental de cyclisme de Gironde

- 1° étape: savoir pédaler: maîtriser les fondamentaux du vélo;
- 2° étape: savoir circuler: découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé;
- 3° étape: savoir rouler à vélo: circuler en autonomie sur la voie publique.

Ce dispositif permet aux enfants de bénéficier d'apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo avant l'entrée au collège. Ce dispositif gouvernemental s'inscrit dans le cadre du plan vélo et mobilités actives dont l'objectif est de multiplier par 3 l'usage du vélo en France et ainsi promouvoir un mode plus écologique de se déplacer.







NOTRE ECOLE

Le projet Grand-Nord:

Tous les élèves de l'école ont travaillé et suivi toute l'année l'explorateur Sébastien Dos Santos Borges pendant ses entraînements puis pendant la grande course mythique à travers l'Alaska. De retour en France, il est venu à l'école le 17 juin, avec ses fidèles compagnons, 21 husky d'Alaska. Les enfants ont passé une journée incroyable avec un très bel échange avec leur héros explorateur et sa meute de chiens de traîneau. Une très belle journée de découverte, d'échanges et d'émotions.





Initiation tennis:

Nos élèves ont eu la chance de faire une journée d'initiation au tennis. En effet, le président du Tennis club des Vignes a proposé une journée découverte à chaque classe de primaire, suivie d'un tournoi interclasses. Les enfants ont adoré, beau moment de partage!

Ce projet a pu être réalisé en partenariat avec la CDC qui a obtenu le label TERRE DE JEUX 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 à Paris, et aussi, pour faire suite au projet 30 minutes d'activités par jour pour nos enfants. Merci à Christian Peyssard, président du club, pour son implication dans notre école.

KERMESSE:

Après 2 ans sans kermesse, les enfants de l'école étaient très heureux de fêter la fin de l'année. Au programme: des jeux anciens suivis des grillades préparées avec beaucoup d'attention par les parents puis ce fut le tour des chants et danses proposés par chaque classe.

La journée s'est terminée par les adieux à maîtresse Hélène qui part vers de nouvelles aventures. Adieux très émouvants après 22 ans passés en tant qu'institutrice des maternelles dans notre commune. Nous lui souhaitons une bonne continuation. Elle ne manquera pas de revenir lors de nos manifestations.







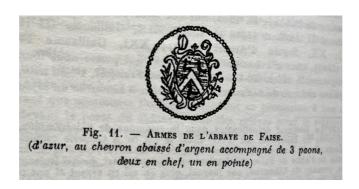
UN PEU D'HISTOIRE......

ABBAYE NOTRE-DAME DE LA FAISE

(PARTIE 2/3)

L'abbaye de la Faise:

L'abbaye a été fondée en 1137 par le vicomte Pierre de Castillon qui dépend alors de l'ordre de Cîteaux. Le bourg de Faise fait partie à l'époque de Lussac.



CHAPITRE II

LES PREMIERS ABBES COMMENDATAIRES (de 1465 à 1667)

L'abbaye de Faise semble avoir été sécularisée, c'est-à-dire donnée en commende vers 1465. (1) La commende (de commendare, confier) consistait à donner le titre d'abbé et une partie des revenus d'un monastère à des ceclésiastiques séculiers ou même à de simples laies non mariés. La commende z'étendit surtout en France après le concordat de Léon X et de François It" (1516). Le roi avait la libre nomination à toutes les abbayes du royaume mais le pape se réservait de confirmer cette nomination. On désignait sous le nom d'abbés commendataires, c'est-à-dire exerçant une commende, les personnes ainsi mises à la tête d'une abbaye au lieu et place des anciens abbés réguliers librement choisis par leur Ordre. Les abbés commendataires résidaient où ils voulaient et n'étaient astreints à aucun des devoirs de la vie commune des religieux. Ils jouissaient des honneurs, droits, prérogatives et revenus du monastère, mais ils n'en possédaient pas l'administration spirituelle que le pape réservait expressément à un prieur claustral. Le titre d'abbé commendataire n'était donc qu'un titre honorifique et lucratif n'ayant de commun que le nom avec l'ancien titre d'abbé (2).

En principe l'abbé qui obtenait la commende jouissait d'un tiers du revenu de l'abbaye; le second tiers restait à la communauté ; le troisième devait être employé aux réparations du couvent et aux aumônes (3).

CHAPITRE III FORMATION DE LA PAROISSE, PUIS DE LA COMMUNE DES ARTIGUES La fermeture de l'abbaye et la destruction de son église marquent î fin du prestige qu'exerçait le bourg de Faise. De nouvelles routes ou aménagement des anciens chemins se dirigeant vers la grande route tibourne-Périgueux créée par Tourny, achevée en 1749, firent prospérer

Agrandie et remaniée au XVIIe siècle avant d'être vendue comme bien national au moment de la Révolution, sa toiture et ses pierres sont en partie vendues pour construire les bâtiments alentours et il ne reste aucun vestige de l'église primitive dédiée à la Vierge.

La fermeture de l'abbaye et la destruction de son église marguent la fin du prestige mais les paroissiens souhaitaient voir s'installer à nouveau une église à Faise (ou dans le village).

Ce nouveau petit village "Les Artigues" s'étant créé grâce au développement des chemins et des voies, l'Archevêque créa la nouvelle paroisse en octobre 1852 dont la nouvelle église fut inaugurée en septembre 1853 et achevée en 1900 (notre église actuelle).

La commune quant à elle ne sera créée qu'en 1870.

CHAPITRE VI

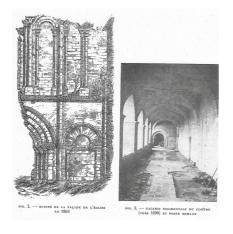
LE DERNIER ABBE DE FAISE

XLII. - Godefroy de Guyonnet de Monbalen succéda à F. J. L.

Comte et fut le dernier abbé de Faise (1765-1790) (1).

Prieur de St-Denis-de-Pile en 1741 (il l'était encore en 1760), vicaire général de Bordeaux en 1746, chanoine de St-Seurin en 1747, abbé de Calers en Languedoc en 1751 (2), Guyonnet de Monbalen prit possession de l'abbaye de Faise le 25 mai 1765, ayant reçu cette charge à la date du 20 janvier.

Le procès-verbal porte prise de possession par « Messire Godefroy de Guyonnet de Monbalen, prêtre doyen de l'Eglise de Bordeaux, vicaire Guyonnet de Monbalen, prêtre doyen de l'Eglise de Bordeaux, vicaire général du même diocèse, docteur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et société royale de Navarre, abbé commendataire des abbayes de Faize et de Calers ». Après la cérémonie d'usage semblable à celle déjà décrite pour son prédécesseur, G. de Guyonnet de Monbalen s'assit « dans la première place du chœur à droite, place destinée audit seigneur abbé ». Un Te Deum fut alors chanté par les prieur et religieux. Témoins: M. Joseph de Rabar, seigneur de Bômale (paroisse de St-Denis), M. Jean Perrin, curé de Coutras, M. Pierre Sicaud, curé de Pomerol, M. J.-B. Toutain, curé de Lalsade, M. Milet Prendergast, curé de Lussae (â). de Lussac (8).





10 - Avant le début des travaux

Ce qui reste du couvent est alors entièrement restauré par son dernier acquéreur, Maurice Druon, ancien ministre de la Culture et auteur de Les Grandes Familles et de la saga Les Rois Maudits, et son épouse Madeleine (née Marignac).

Aujourd'hui, Madeleine et Maurice Druon reposent dans le caveau installé dans l'ancien chœur de l'abbatiale.



Article basé sur le travail d'Innov'action (exposition des 140 ans de la commune) et sur deux ouvrages prêtés par Philippe Rabiller, un grand merci à lui. Ouvrages: "Histoire de Lussac-L'ancienne abbaye cistercienne de Faise" de J.-A. Garde (également disponible à la bibliothèque municipale) et "Maurice Druon" numéro spécial de la revue historique et archéologique du Libournais.

LE SITE AUJOURD'HUI





Hervé Marignac est l'héritier de Madeleine Druon. Souhaitant conserver ce patrimoine et le rendre vivant et accessible, il travaille sur un projet depuis plusieurs mois dont l'issue devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Le propriétaire envisage également différents partenariats notamment avec notre école.

En attendant d'en savoir plus, il souhaite ouvrir les portes de l'Abbaye pour les Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre prochains.

Les modalités seront communiquées à la rentrée via les différents canaux de communication de la mairie.



... à suivre

DU CÔTE DE NOTRE BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque municipale compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents et fonctionne avec une équipe d'une dizaine de bénévoles. Elle propose des apéros littéraires, des animations pour les plus jeunes ainsi que des prix littéraires.

L'adhésion est gratuite et donne accès à l'ensemble des bibliothèques et à la médiathèque du réseau du Grand Saint-Emilionnais.

De plus, il est désormais possible de rendre les livres empruntés grâce à l'installation d'une boîte à livres devant l'école.





Apéro littéraire du 20 mai réussi

Kamishibaï ou petit théâtre en images

Lauréats du prix littéraire:

- **1er roman** *Le Démon de la Colline aux Loups* de Dimitri Rouchon-Borie aux éditions Le Tripode
- Roman policier (deux lauréats ex-aequo)

Le Bureau des Affaires Occultes de Eric Fouassier, aux EditionsAlbin-Michel Inconditionnelles de Marlène Charine, aux Éditions Calmann-Levy

- Roman Des Diables et des Saints de Jean-Baptiste Andréa aux Éditions de L'Iconoclaste



La remise des prix a été accueillie au Château Coutet

Rappel des horaires d'ouverture pendant la période scolaire:

Mardi 16 h - 17 h 30 Mercredi 10 h 30 - 12 h Samedi 10 h 15 - 12 h

La bibliothèque sera ouverte tous les samedis pendant le mois de juillet et sera fermée au mois d'août Rentrée samedi 27 août.



MERCI aux bénévoles de notre bibliothèque municipale



https://bibliotheques.grand-st-emilionnais.org/



NOTRE EPICERIE S'EST AGRANDIE

Vival a modernisé et agrandi son épicerie:

Gérald et Sébastien, nos épiciers, sont installés dans notre village depuis le 10 septembre 2012.

Il y a quelques mois, ils ont décidé d'entreprendre des travaux de réaménagement: le magasin avait besoin d'un rajeunissement et d'un agrandissement.

"Cela représente un gros investissement, mais qui était nécessaire afin de nous permettre un meilleur accueil des clients" précisent-ils.

Plus de gammes de produits, plus de produits frais (valorisation des circuits courts) ainsi qu'une cave avec les vins des propriétaires Artiguais sont venus compléter l'offre suite au réaménagement.



L'épicerie fait aussi point Poste, est agréée par le Trésor Public pour les paiements (impôts, amendes, cantine scolaire, ...) et offre la possibilité de commander des livres.

Horaires:

- Matin: 7 h 12 h 30 du lundi au samedi / 8 h 12 h 30 le dimanche
- Après-midi: 16 h 19 h 30 tous les jours sauf mercredi et dimanche (fermés l'après-midi).

Attention à bien vouloir respecter le devant du garage et de laisser quelques places libres pour les clients lors des horaires d'entrée et sortie de l'école.

NOTRE ARTISAN POTIERE

Une autre artiste dans notre village:

Sandra Vandome est installée aux Artigues depuis très longtemps.

A la tête d'une entreprise familiale avec son mari Cyril, ils ont tous les deux toujours été très investis notamment dans les animations de notre école.

Aujourd'hui, grâce au soutien de son mari et ses enfants, notamment Nomie sa fille qui vient de rejoindre l'entreprise familiale, Sandra peut s'adonner à sa nouvelle passion, un talent découvert récemment et qu'elle pratique en autodidacte: la poterie.

Equipée d'un tour et d'un four qu'elle a acquis d'une ancienne potière qui lui a prodigué quelques précieux conseils, elle pratique et répond déjà à quelques commandes de son entourage conquis par sa dextérité.

A court terme, Sandra souhaiterait participer à des petits marchés locaux et à moyen terme, la potière, fidèle à son état d'esprit, aimerait faire partager et transmettre son activité aux enfants de l'école. A suivre







NOUVEAU AUX ARTIGUES



De nouveaux artisans à découvrir:





TEL: 05 57 24 06 05 33570 Les Artigues De Lussac www.aumotik.fr stephane.laborie@aumotik.fr



Installation Electrique
Rénovation & Neuf
Dépannage
Alarme
Performance RT2012
Maison intelligente / Domotique
Informatique
Contrôle-commande
Automatisme
Machines Spéciales viticoles
Borne de charge VE

NOTRE EXPÉRIENCE CRÉE VOTRE CONFIANCE











N'hésitez pas à les contacter!



INNOV'ACTION

Le rallye des vieilles voitures du 12 juin:

Après une première édition réussie en 2019, l'association Innov'Action, en partenariat avec l'équipe « Auto Rétro » animée par Jean-Claude Grenier, ont organisé une randonnée touristique permettant tant aux passionnés qu'aux amateurs de voitures anciennes de se rencontrer.

Ce fut non seulement une rencontre mais aussi la découverte de notre territoire pour chaque participant !

Merci aux bénévoles pour leur collaboration efficace qui a permis d'assurer le bon déroulement de cet événement dans une ambiance conviviale.





BANDA

La Banda "Les Lézards" est désormais Artiguaise:

La Banda Les Lézards a été créée en 2010 et s'est installée récemment aux Artigues de Lussac.

Les répétitions de musique se font à la salle des chasseurs, mitoyenne de la salle polyvalente Pierre Lard, à côté du stade municipal, le vendredi soir de 21 h à 23 h.

"Nous comptons en ce moment une vingtaine de musiciens, tous âges confondus. Nous recherchons actuellement des musiciens qui savent jouer ou pas, car nous les formons, nous prêtons les tenues et les instruments. "

Aucune cotisation n'est demandée, il n'y a pas de licence à payer, il faut simplement faire attention à la tenue et à l'instrument.

Pour rejoindre le groupe, veuillez contacter Eric Viaud au 07.81.29.27.05 ou au 05.57.24.33.82 pour plus de renseignements.



Le Président de la Banda



LE TENNIS CLUB



Les activités se développent et les bons résultats sont là!

Le club a vécu une riche fin de saison où les évènements se succèdent. Le tournoi open s'est terminé avec la magnifique victoire de Philippe Renard, sous un soleil éclatant durant toute la quinzaine. L'équipe féminine a terminé 2e de sa poule en 3e division nationale et jouera de nouveau en championnat de France l'an prochain. Les équipes 3, 5 et 7 garcons montent en 1ere, 3eme et 4ème série régionale.

Mais toute l'attention du club a été retenue au mois de juin par le match de barrage pour la montée en 4e division nationale à La Rochelle face à l'équipe 2 de nos voisins de Saint Germain du Puch pour un derby qui s'est avéré passionnant et plein de suspens.

Cette rencontre a été un contraste entre l'expérience côté TC Vignes et la fougue de la jeunesse côté Saint-Germain. La journée a été longue pour les supporters qui sont venus en nombre encourager les 2 équipes. A la fin des 4 simples, il y avait 2 partout. Les doubles ont donc été décisifs et se sont terminés par la victoire du TC Vignes au super tie-break dans les 2 doubles, soit une victoire par 4 à 2.

Le club présentera donc en 2022/23 une équipe féminine et une masculine en championnat de France, fait unique en France pour des communes de cette envergure.



Equipe du TC Vignes Arnaud JOUSSELLIN, Damien DESSELAS, Francisco TAYANA, Florian DUBESSET, Pedro GRABER.



Les élèves de notre école lors de l'initiation tennis.

Le club va se doter à la rentrée 2022/23, en collaboration avec le collège de Lussac, d'une section tennis. C'est la continuité d'un travail entamé avec les écoles de la CDC depuis l'an dernier. Cette section permettra à 16 jeunes du TC Vignes de profiter d'heures supplémentaires de tennis dispensées par les moniteurs du club et le professeur de sport dans le cadre de leur enseignement général au collège. Nul doute que cet outil devrait s'avérer performant pour former nos futurs champions et permettre au club de maintenir son niveau actuel de performance.



Le travail et les compétences, liés aux soutiens institutionnels, permettent désormais de construire de beaux projets en milieu rural, de démontrer que ce niveau de compétition n'est pas réservé qu'aux grands clubs et villes et ainsi de conserver nos meilleurs talents issus de notre école de tennis et de compétition.



L'US ARTIGUAISE



« 2021-2022 une saison historique » - NOTRE CENTENAIRE -



Cette saison 2021-22 restera dans nos mémoires...Tout au long de cette année 2022, manifestations sportives et associatives ont mis à l'honneur notre club pour son centenaire. Concours de Belote le 20 mars/ Loto le 21 mai / Soirée féria du Centenaire le 4 juin / Tournoi U11-U13 le 04 juin / Vide-greniers le 5 juin...



Cet anniversaire fut l'occasion d'effectuer des recherches sur son histoire et de retrouver, avec le concours de nos anciens et de personnes de la commune, des photos, des témoignages et aussi permettre des retrouvailles. Pour cet anniversaire, les rues de notre village et les vitrines de nos commerçants portaient les couleurs du club pour annoncer cet événement attendu et deux fois reporté. La soirée du centenaire aura été un moment de partage extraordinaire. Il a permis de renouer contact, de faire connaître aux plus jeunes l'histoire du club avec ses victoires...et ses défaites bien moins nombreuses...évidemment !! L'inauguration des 2 nouveaux terrains A8 lors du tournoi de la Pentecôte est une grande satisfaction après le travail accompli avec la commune et nos partenaires et témoigne en cette année anniversaire, par l'investissement de toutes et tous, que l'histoire familiale de notre club de village s'écrit pour longtemps. Le club remercie chaleureusement l'ensemble de ses membres, ses bénévoles, notre commune et ses commerçants pour leur participation à ces événements festifs, sportifs et historiques et vous souhaite de joyeuses vacances.









SERVICES

MAIRIE

Tél: 05.57.24.32.33 / lesartiquesdelussac@free.fr

Retrouvez toute l'actualité et les infos utiles sur nos sites:



Mairie des Artigues de Lussac



www.mairie-lesartiguesdelussac.fr

Nouveau INTRAMUROS

Toutes les infos et les manifestations de votre commune et des communes autour de vous dans votre poche et en temps réel grâce à votre téléphone en téléchargeant l'application (disponible sur Google Play et Apple Store).





CABINET INFIRMIER

Soins à domicile 7 jours / 7 Valérie Godard 06.32.40.60.07 Isabelle Gendre-Horrut 06.33.73.58.46

CABINET PSYCHOLOGUE & SOPHROLOGUE

Jean-Pierre Sales, PSYCHOLOGUE 06.19.40.83.26 Sarah Sales, SOPHROLOGUE 06.68.47.51.04

ECOLE ROSA BONHEUR

390 rue Jean Trocard tel: 09.50.09.61.09

Directrice: Eva Chain, jour de direction le vendredi

PORTAGE REPAS

La Communauté des Communes propose un service d'aide à la personne. Renseignements: l'AIPS: 05.57.40.26.22 ou votre mairie.

BUS FRANCE SERVICES

Permanences aux Artigues le 2° lundi de chaque mois.

Renseignements: 06 73 83 12 56

OPAH

Permanences: le 1° jeudi de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de Lussac

le 3°jeudi de chaque mois de 9h à 12h à la Mairie de Ste Terre:

Renseignements: 05 56 33 88 94

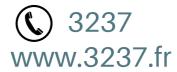
CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Georges Briffaut fait une permanence aux Artigues 2 jeudis par mois sur rendez-vous. Inscriptions: georges.briffaut@conciliateurdejustice.fr et au 06 81 03 31 92

TRANSPORT A LA DEMANDE

Renseignements à la mairie ou à la Communauté des Communes au 05 57 55 21 60

PHARMACIES DE GARDE





NOS VITICULTEURS



VIGNOBLES TROCARD

1175, Rue Jean Trocard 05 57 55 57 90

VIGNOBLES QUET

144, rue des Chais 05 57 24 37 88

CHATEAU MONTALBRET

31, rue des Chais 06 87 91 29 09

Bastien CHAGNEAU

92, route de l'étang

GAEC MOMBOEUF et filles

282, rue du calvaire 05 57 51 43 80

VIGNOBLES LACROIX

1046, route de Petit Pagaud 05 57 24 31 36

VIGNOBLES MIO

455, route de la Forêt 05 57 24 37 91

VIGNOBLES BERTRAND

3, Béchereau 05 57 24 31 22

VIGNOBLES DUCOM

207, route de l'étang 06 23 06 27 29



Nous soutenons nos viticulteurs des Artigues de Lussac qui ont subi, ces dernières années, les caprices de la météo ainsi que la crise.

Nous leur souhaitons une belle récolte et un beau millésime 2022.

